

Parc national de Banff (Alberta)

**Chalet des gardes Clearwater Lakes**

Parc national de Banff

Le chalet des gardes Clearwater Lakes, dans le Parc national de Banff, a été construit en 1930 d'après des plans réalisés en 1918 par James T. Childe, ingénieur des parcs du Dominion à Banff. Construit afin d'offrir un refuge de nuit aux gardes de parc en patrouille prolongée et ouvert au public lorsque non occupé par les gardes, le chalet d'un étage comprend une pièce rectangulaire et une véranda. Le chalet a conservé son usage d'origine et a subi peu de modifications. Parcs Canada en est le ministère gardien. Voir le rapport 93-107 du BEÉFP.

**Valeur patrimoniale**

Le chalet des gardes Clearwater Lakes a été désigné édifice «reconnu» en raison de son importance environnementale, de son intérêt architectural et de ses associations historiques.

Le chalet des gardes occupe un emplacement stratégique pour l'accès à l'arrière-pays dans le Parc national de Banff, avec une série d'autres chalets répartis le long de la piste de la rivière Clearwater. Avec son corral en rondins, le chalet constitue un point d'intérêt local important et singulier à cet endroit autrement peu habité. Fait de matériaux récoltés sur place, le chalet est érigé dans une clairière de la forêt subalpine, au pied du mont Harris qui surplombe le lac Clearwater. Par sa forme générale, son échelle, sa construction et ses finis, il s'intègre harmonieusement au parc et il en renforce le caractère sauvage.

Petit, simple, de forme rectangulaire et caractérisé par une construction en rondins peints, dépouillée d'ornementation et très bien exécutée, le bâtiment est, du point de vue architectural, un très bon exemple des premiers chalets rustiques conçus pour les gardes selon le type normalisé n° 3 et composés d'une seule pièce. Ce type, qui a été conçu en 1918 et construit par la suite avec de légères variations jusqu'à la fin des années 1960, est représentatif de l'esthétique privilégiée dans les parcs nationaux de l'Ouest pendant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Le chalet comporte des murs en rondins équarris assemblés en sabot, ce qui empêche l'eau de pénétrer aux angles ; en façade, un toit à faible pente en bardeaux de cèdre, qui fait saillie au-dessus de la porte d'entrée et qui repose en porte-à-faux sur les poutres faîtières et les poteaux d'appui des sablières, forme une véranda.

Du point de vue historique, le chalet est important parce qu'il est associé au Service des parcs nationaux et à son personnel à cheval, ainsi qu'au développement des parcs nationaux des montagnes de l'Ouest.

---

Parc national de Banff (Alberta)  
**Chalet des gardes Clearwater Lakes**  
Parc national de Banff

### Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial du chalet des gardes Clearwater Lakes réside dans sa relation avec son environnement, sa forme générale, son échelle, sa conception rustique, sa construction en rondins, ses détails, ses matériaux et son intérieur.

L'environnement d'origine et le caractère rustique du chalet et du corral sont demeurés intacts. Tous les travaux de développement ou d'aménagement paysager éventuels devraient respecter et conserver les liens visuels et physiques avec la forêt clairsemée environnante principalement composée d'épinettes, l'affluent de la rivière Clearwater et le lac Clearwater. La construction en rondins du chalet et du corral contribue de façon importante au caractère du lieu et devrait être respectée et conservée.

Avec son plan rectangulaire simple, sa volumétrie et ses proportions, son toit à faible pente en bardeaux de cèdre et ses pignons, le chalet des gardes Clearwater Lakes se caractérise par son exécution en rondins dans le style rustique, avec des murs extérieurs peints en brun rougeâtre et des fenêtres et des boiseries peintes en blanc; ces caractéristiques devraient être conservées. La grande qualité d'exécution devrait être maintenue dans le cadre de futurs travaux. Les éléments caractéristiques, les détails et les finis devraient être conservés, entretenus et ne devraient pas être modifiés, notamment la façade d'entrée à pignon avec sa terrasse en bois et sa porte d'entrée décentrée, équilibrée par une petite fenêtre à six carreaux, l'écriteau en bois peint disposé bien en vue et centré dans la portion en pignon de l'entrée et l'assemblage en sabot des rondins équarris aux angles. Les fentes entre les rondins devraient être entretenues et réparées en respectant les détails d'origine.

Les fenêtres à six carreaux avec leurs meneaux et la porte en madriers devraient être entretenues et ne devraient être ni modifiées ni obturées. Dans le cas où ces éléments devaient être remplacés, les nouvelles portes, fenêtres ou autres éléments devraient s'harmoniser avec les composantes d'origine en ce qui a trait à la conception, aux matériaux, aux finis, à l'exécution et au mode de fonctionnement.

À l'intérieur, le chalet a conservé sa fonction d'origine ainsi que son volume, son ossature et ses murs en rondins apparents peints, son plafond, ses boiseries et son mobilier, qui devraient tous être conservés et entretenus. Dans le cas où ces éléments seraient remplacés, les nouveaux éléments devraient s'harmoniser avec ceux d'origine en ce qui a trait aux dimensions, aux matériaux, au façonnage, aux dispositifs de fixation, à l'exécution et à la finition. Tout nouvel appareil ou mobilier fixe devrait s'harmoniser avec le caractère rustique du chalet et ne devrait ni modifier le volume intérieur ni cacher les finis d'origine.

---

Numéro du BEÉFP : 93-107

Parc national de Banff (Alberta)

**Chalet des gardes Clearwater Lakes**

Parc national de Banff

04-06-1998

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le Code de pratique du BEÉFP.